

ABONNEMENT

SAUMUR	
1 an	25 fr.
6 mois	13
3 mois	7
POSTE	
1 an	30 fr.
6 mois	16
3 mois	8

en s'abonne

A SAUMUR
au bureau du Journal
ou envoyant un mandat
sur la poste
chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 9 JUIN

La visite du Czar à Guillaume II

La visite de l'Empereur de Russie à l'Empereur d'Allemagne est un fait accompli : les deux souverains, partis de Copenhague et de Potsdam pour Kiel, se sont rencontrés.

Appliquons-nous à apprécier cet événement à son exacte valeur, sans en diminuer ni en exagérer l'importance.

Il ne présente pas le caractère d'une réconciliation entre la Russie et l'Allemagne, par ces motifs, notamment, que l'entrevue semblait devoir être de très courte durée, que la visite n'était pas rendue dans la capitale de la Prusse, que le Czar emmenait seulement avec lui son fils, que ni la Czarine, ni le chargé des affaires étrangères de Russie n'étaient du voyage.

Toutefois, il indique une détente dans les rapports de Saint-Petersbourg et de Berlin, un certain rapprochement entre les deux familles souveraines; autrement, cette démarche, ajournée depuis plusieurs années, aurait été encore reculée. Après qu'on l'avait attendu si longtemps, le Czar pouvait se faire désirer encore sans grand inconvénient. La visite présente, en outre, cette particularité, qu'elle est rendue un an après le voyage de Cronstadt. Beaucoup en tirent cette conclusion que ce voyage n'a pas produit tous les résultats que nous en espérons, ou qu'ils se sont en partie dissipés.

On sait que, depuis quelque temps, le bruit a couru qu'une certaine froideur s'était glissée dans les relations d'Alexandre III et des gouvernants de Paris. La présente visite n'est pas nature à infirmer ces rumeurs.

A supposer qu'elles soient fondées, que cet refroidissement ne soit pas étranger à la visite de Kiel, il est certain que rien n'est encore perdu, que l'amitié d'antan n'unit pas à nouveau Saint-Petersbourg et Berlin. Il dépend de nos gouvernants que le rapprochement du Czar et de Guillaume II, en admettant qu'il se soit produit, ne fasse pas de nouveaux progrès, et que les relations de la Russie et de la France redeviennent demain ce qu'elles étaient il y a un an.

Ainsi qu'on l'a fait remarquer, la visite du grand-duc Constantin à M. Carnot, à Nancy, n'a-t-elle été ménagée pour atténuer l'effet de l'entrevue de Kiel?

L'avenir nous l'apprendra.

M^{rs} TURINAZ

Le Temps est très scandalisé: il a remarqué que les fenêtres de l'évêché de Nancy, donnant sur la place Stanislas, où a défilé le cortège du Président de la République, étaient hermétiquement closes.

En bonne justice, M^{rs} Turinaz pouvait-il paresser et illuminer? De quoi se serait-il réjoui? Avec quoi aurait-il payé drapeaux et lanternes? Avec son argent? Il est privé de traitement. Avec l'argent des catholiques? La souscription des fidèles avait un autre but que de payer les spoliateurs.

Cependant M^{rs} Turinaz est resté d'une correction parfaite. On lui demande de faire sonner les cloches, il les fait sonner à toute volée. — C'est le règlement, écrit-il à ses curés. — Toujours en conformité avec le règlement, il va saluer M. Carnot et lui adresse une harangue où la politesse la plus rigoureuse est observée, sans que la dignité épiscopale soit en rien sacrifiée. Lui aussi veut l'union de tous les Français, mais il la veut « dans la justice et la liberté ».

En voici le texte :

« Je viens offrir au chef de l'Etat les sentiments respectueux de l'évêque de Nancy et du clergé de son diocèse. Cet évêque et ce clergé partagent tous les sentiments patriotiques des vaillantes populations de la Lorraine. Plus que personne, ils désirent l'union de tous les Français dans la justice et dans la liberté. Quelles que soient les institutions et les formes politiques, ils accomplissent à l'égard du gouvernement le devoir de la soumission tel que l'enseignement avec la doctrine catholique la raison elle-même et les traditions des nobles âmes. Ils ne veulent toucher en rien aux droits de l'autorité civile, mais ils veulent réaliser dans toute son étendue leur mission religieuse. Apôtres et pasteurs de tous, ils appartiennent au parti de la France et de Dieu.

» A ces règles de conduite, je pourrais dire à ces principes, l'évêque de Nancy et le clergé de son diocèse ont été constamment fidèles; ils le seront toujours pour obéir à leur conscience et servir les intérêts les plus élevés de la patrie. »

M. Carnot a compris l'allusion et a répondu :

« J'applaudis, monsieur l'évêque, aux sentiments patriotiques que vous venez d'exprimer, en votre nom personnel et au nom du clergé de votre diocèse, pour assurer, à notre chère France, la force et la grandeur que souhaitent pour elle tous ceux qui l'aiment. Rien n'est plus nécessaire que l'union de tous ses enfants et leur égale soumission à ses lois. »

Halte-là ! soumission à la Constitution, oui, mais non à une législation antireligieuse.

Nous devons reconnaître qu'en tenant ce langage, le Président de la République ne s'est point déjugué, mais qu'il est resté soumis simplement au mot d'ordre de son parti, qui considère les lois antireligieuses comme faisant corps avec la République elle-même.

INFORMATIONS

M. Carnot a regagné Paris avant-hier soir en s'arrêtant à quelques stations telles que Sorcy, Gendrecourt, Joinville, Vassy, Montier-en-Der, et Brienne-le-Château.

Arrivé à Paris à 7 heures 42, le Président de la République est rentré à l'Elysée sans incident.

Malgré l'enthousiasme qu'a produit, parmi nos populations de l'Est, l'arrivée inopinée du grand-duc à Nancy, aucun des incidents que l'on redoutait ne s'est produit et la police allemande elle-même n'a pu trouver aucun

prétexte pour molester à leur retour les Messins et les Strasbourgeois venus aux fêtes.

Le colonel Dalstein, de la maison militaire du Président de la République, s'est rendu mardi à Contrexéville pour rendre au grand-duc Constantin la visite que le prince a faite à M. Carnot, à Nancy.

Le grand-duc est allé dans l'après-midi visiter à Domrémy la maison de Jeanne d'Arc et la basilique.

Il a été reçu par le sous-préfet de Neufchâteau et le maire de Domrémy qui lui ont offert un vin d'honneur.

La population a chaleureusement acclamé le grand-duc qui est rentré à six heures à Contrexéville.

Les journaux allemands sont jusqu'ici assez sobres de commentaires au sujet de la visite du grand-duc Constantin à M. le Président de la République.

La Gazette de Francfort dit toutefois qu'en autorisant un des grands-ducs à se rendre à Nancy, au moment de l'entrevue de Kiel, le Czar a voulu faire comprendre qu'il tient à la politique des mains libres. C'est ce qui vaut mieux pour tout le monde.

Quant à l'entrevue de Kiel, le même journal dit qu'il n'y a pas lieu de croire que l'entrevue apporte une modification quelconque dans les relations de l'Allemagne et de la Russie.

DEUX SATISFAITS

MM. les pasteurs israélite et protestant de Nancy ont prononcé devant M. Carnot des harangues qui ne l'ont certes point étonné mais qui sont remarquables.

M. le président du Consistoire israélite a exprimé sa reconnaissance pour la « tolérance » dont le Président de la République et son gouvernement donnent tous les jours des preuves manifestes.

M. le président du Consistoire protestant a dit : « Vous représentez, à nos yeux, la France libérale, tolérante, généreuse, à jamais guérie, nous l'espérons, du fanatisme religieux ou irrégulier. »

Les catholiques étant principalement frappés, les pasteurs israélite et protestant de Nancy s'estiment satisfaits. Ils vantent les mérites d'un gouvernement « libéral et généreux ».

Il serait difficile vraiment de se montrer soi-même plus libéral, plus tolérant et plus généreux.

TRAITEMENTS SUPPRIMÉS

Nous croyons devoir rappeler les noms des évêques dont les traitements ont été supprimés par le ministère Loubet-Ricard :

M^{rs} Vigne, archevêque d'Avignon ;
M^{rs} de Cabrières, évêque de Montpellier ;
M^{rs} Gilly, évêque de Nîmes ;
M^{rs} Cotton, évêque de Valence ;
M^{rs} Bonnet, évêque de Viviers ;
M^{rs} Batifolier, évêque de Mende ;
M^{rs} Turinaz, évêque de Nancy ;
M^{rs} Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix.

Comme on le voit, la pacification marche à grands pas.

ENTREVUE DES DEUX EMPEREURS

Voici quelques détails sur l'entrevue de Kiel :

Avant-hier, à 10 heures 1/2, le Czar entra dans le port où les équipages de 25 navires de guerre allemands l'acclament pendant que les musiques jouent l'hymne russe. Le yacht du Czar mouille en face du palais et se rend immédiatement à bord du Hohenzollern, où les deux empereurs s'embrassent à trois reprises. Après avoir passé quelques instants dans le salon, le Czar retourne à bord de l'Etoile Polaire et l'Empereur allemand vient lui rendre sa visite.

A 11 heures 1/2, les deux monarques débarquent et se rendent au Palais, où le prince Henry vient saluer le Czar. L'Empereur portait l'uniforme russe et le Czar celui du régiment des gardes Alexandre.

L'après-midi, les souverains ont passé la revue de la flotte.

Ils ont dîné au château, où il y a eu un dîner de 60 couverts. L'Empereur était assis entre le Czar et le grand-duc héritier. Aucun toast n'a été porté, les deux souverains se contentant de choquer leurs verres sans échanger de paroles. A déjeuner, il n'y avait pas eu de toasts non plus — ce qui a été très remarqué.

Les deux souverains couchent à bord de leurs yachts. Le Czar est reparti hier matin à cinq heures pour Copenhague, et l'empereur Guillaume est rentré dans sa capitale par le premier train.

NOUVELLES MILITAIRES

UNE CURIEUSE COÏNCIDENCE

Ces jours-ci, les divers journaux publiaient l'information suivante :

« Le licenciement de cinq cents ouvriers de la manufacture d'armes de Tulle, d'abord annoncé pour le 30 avril, aura lieu du 5 au 25 juin. A partir de cette dernière date, la manufacture de Tulle n'occupera plus qu'un millier d'ouvriers. La fabrication du fusil Lebel pouvant être considérée comme terminée, ce chiffre sera réduit à cinq cents dans le courant de 1893. »

Or, presque en même temps paraissait cette autre information :

« On vient de terminer, à l'école normale de tir du camp de Châlons, les dernières expériences d'un nouveau fusil à répétition.

» Du calibre de 6 m/m 5, cette arme se distingue par une grande légèreté, la simplicité et la solidité du mécanisme. Sa trajectoire est très étendue et sa vitesse initiale considérable. La cartouche est plus légère que celle du Lebel et pèse environ 20 grammes. Mais ce qui fait de ce fusil une véritable merveille, c'est le nouveau système de chargement, d'une remarquable simplicité. Les expériences faites avec les armes et munitions étrangères que l'on possède à l'École, et qui sont poursuivies depuis plusieurs mois, ont démontré que ce nouveau fusil à répétition est de beaucoup supérieur à tous ceux qui sont en usage dans les autres

armées, particulièrement aux fusils suisse et italien, les derniers construits. »

Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans cette dernière nouvelle, mais ne serait-il pas assez topique de voir, au moment même où toute notre infanterie se trouve pourvue d'une nouvelle arme, eu apparaitre une autre plus perfectionnée qui nous obligerait à réformer tout notre armement avant même qu'il ait été utilisé, et à entreprendre sur nouveaux frais la transformation de tout notre outillage militaire ?

LES ESPADRILLES MILITAIRES

On sait qu'en Espagne les soldats, pendant la belle saison, sont chaussés d'espadrilles, chaussure très légère, en toile, avec une semelle en corde, sans talons.

Retenue à la jambe par des cordons, cette chaussure est très commode pour la marche, surtout dans les pays montagneux. L'autorité militaire va expérimenter l'emploi des espadrilles pendant les manœuvres du 16^e corps d'armée, qui auront lieu, cette année, dans l'arrondissement de Céret. Une maison du Roussillon vient d'être chargée, par l'autorité militaire, de la fabrication d'un lot important d'espadrilles. Ajoutons que l'espadrille est portée dans toute l'Espagne et dans le département des Pyrénées-Orientales.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

AVIS

Le public est informé que le Maire et les Adjointes de la ville de Saumur recevront, à la Mairie, tous les jours, de 2 à 4 heures du soir, les réclamations concernant l'Administration Municipale.

Le feu dans les bois

Hier, vers 4 heures 1/2 de l'après-midi, un nouvel incendie s'est déclaré, commune de Trèves-Cunault, dans les coupes des Griffes et du bois de Rousse, appartenant à M. de Terrebasse. Les flammes, alimentées par les herbes sèches et des ajoncs, poussées dans la direction du sud par un vent violent du nord, ont gagné des coupes plus âgées et se sont propagées avec une rapidité effrayante contre laquelle tous les efforts humains ont été impuissants. Les secours cependant sont arrivés de tous côtés, et, comme toujours, les travailleurs, pleins de zèle et de dévouement, ont dû se borner à faire des tranchées qui n'ont point limité le sinistre.

La route de grande communication de Saumur à Milly n'a pas suffi pour garantir des taillis sur le côté opposé. Les flammes qui

s'élevaient de Moreau, à Mlle de Bellevue, ont gagné les taillis à Mme de Boishéault. Il n'y avait plus de raison pour que le feu s'arrêtât. Après avoir menacé les bâtiments de la ferme de l'Étau, il s'est étendu jusqu'aux pièces de terre labourable de la ferme des Landes, à M. Robert, commune de Denezé.

Du côté du parc de Milly, on a eu des craintes plus sérieuses encore. Le vent couchait les flammes par dessus le mur de clôture élevé en certains endroits de 2 m. 50 à 3 mètres. Si le feu s'était déclaré dans le parc, il pouvait gagner Milly et compromettre le village lui-même.

La surface ravagée comprend cent hectares environ, appartenant à Jivers propriétaires. Les pertes totales sont estimées approximativement à 14,000 fr., couvertes en partie par des assurances.

M. le procureur de la République, M. le juge d'instruction, qui étaient en transport à Verrie pour instruire une affaire de viol, se sont rendus sur les lieux du sinistre.

La gendarmerie de Saumur avait également envoyé des gendarmes dans la direction du feu. Une énorme colonne de fumée, qui recouvrait tout le plateau de Saint-Florent, se voyait parfaitement de la gare d'Orléans et des ponts de Saumur, mais on ne pouvait apprécier la distance.

Le feu n'a été complètement éteint qu'à 7 heures du soir.

La cause du sinistre est jusqu'ici inconnue.

LES BLÉS ÉTRANGERS

C'est le 1^{er} juin qu'a pris fin la loi du 2 juillet 1891 qui, à cause de la mauvaise récolte de l'année dernière, avait réduit le droit sur les blés de 5 à 3 fr. et le droit sur les farines de 8 à 6 fr. par quintal.

La réduction des droits devait prendre fin le 1^{er} juin 1892, à moins qu'une loi nouvelle n'en ait autrement ordonné. Cette loi nouvelle n'étant pas intervenue, le droit de 5 fr. sur les blés et de 8 fr. sur les farines venant de l'étranger a recommencé à fonctionner depuis le 1^{er} juin.

BANQUET

Des Représentants et Employés de commerce de Saumur

Dimanche dernier, au restaurant Garnier, sous une tente décorée avec beaucoup de goût, a eu lieu le deuxième banquet des Voyageurs, Représentants et Employés de commerce de Saumur.

Comme l'année dernière, Cholet, Angers, Tours, Le Mans, Loudun, Thouars étaient représentés au banquet par des délégations de voyageurs de ces villes.

L'assistance était très nombreuse, grâce en partie au zèle de M. Sicard, secrétaire, et à l'obligeance de M. Lorphelin, propriétaire du Café du Commerce.

mais d'indignation. Il n'avait pas l'habitude de faire la guerre de cette façon. Revenant brusquement près du berger :

— Malheureux ! lui glissa-t-il à l'oreille, tais-toi.

Louiseau ne parut pas même l'entendre ; il se rapprocha de Brutus et continua ses explications avec plus de détails.

— Les blancs, disait-il, trouvent qu'il leur est avantageux de s'étendre dans le Maine, et même d'entrer en Touraine, si rien ne les arrête. Ils voudraient d'abord, d'après ce qu'on disait hier dans le village, s'emparer du Lude. C'est pourquoi ils rénaissent des forces dans les alentours. Hier, ils avaient un camp installé à Saint-Julien, et plus de deux cents hommes étaient postés derrière le bois où nous allons entrer.

On entendit un gros soupir poussé par La Valeur.

— Là-bas, à gauche, il y a une montée que l'obscurité ne permet pas de voir ; ils ont caché du monde derrière les haies qui bordent les champs. Ils en ont mis dans tous les ha-meaux... Oh ! ils sont très nombreux et armés jusqu'aux dents !

A chaque mot, Brutus proférait un blas-

M. Henri Guillon a été acclamé président.

La plus franche gaieté n'a cessé de régner ; un certain nombre d'amateurs ont fait entendre des chansonnettes et des monologues très applaudis, voire même des airs d'opéra très bien chantés par M. Lecam.

M. Bouhé, délégué de la *Mutualité Prévoyante* d'Angers, a prononcé un excellent discours sur les bienfaits de la solidarité.

On s'est séparé très tard, en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

MORIBOND. — Avant-hier soir, un agent de police a trouvé, sur la cale du Port-Cigogne, à Saumur, un homme mourant dont on n'a pu tirer aucun renseignement, si ce n'est qu'il se nomme François Rouget et qu'il habite Malicorne (Sarthe).

Il a été transporté à l'Hospice.

COUR D'ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE

Par arrêté du ministre de la justice, M. Gallot est nommé pour présider la troisième session des assises de Maine-et-Loire, qui s'ouvriront à Angers le 1^{er} août.

MM. Barberon et Cabanon sont nommés comme assesseurs.

SAINT-MARTIN-DE-LA-PLACE. — Lundi dernier, vers onze heures du matin, M. le docteur Mandroux, des Rosiers, était mandé en toute hâte dans cette commune pour constater la mort d'une femme, âgée de 63 ans, dont le décès remontait à quarante-huit heures environ. Cette femme aurait été, paraît-il, trouvée dans son lit la tête ensanglantée et une des phalanges du pouce brisée.

Procès-verbal a été dressé par les gendarmes de Saumur, en même temps que M. le docteur Gilbert, qui les accompagnait, délivrait son attestation de mort subite et accidentelle.

LA CAVALCADE DES ROSIERS

L'assemblée des Rosiers, qui se tient le lundi de la Pentecôte, a eu, cette année, un éclat inaccoutumé. L'affluence des étrangers était très grande et les hôtels n'avaient plus assez de place pour les chevaux et les voitures.

La cavalcade, organisée au profit des pauvres, était on ne peut mieux réussie. Toute la jeunesse du pays y a mis de l'entrain et de la bonne volonté ; aussi tous les étrangers ont été émerveillés.

Parmi les plus jolis chars, à citer : celui de l'« Avenir de la France », rempli de petits garçons et de petites filles en costumes frais et coquets ; celui de l'« Agriculture », traîné par des bœufs, sur lequel trônait la déesse Cérès, entourée de moissonneurs ; celui de Saint-Honoré, où les patronnets offraient aux amateurs des brioches toutes chaudes ; le navire gréé et pavisé ; le moulin dont les garçons

phème. Cette énumération des forces de l'ennemi dérangeait tous ses calculs.

— Comme on est trahi ! répétait-il.

— Trahi ! qui donc ? hasarda Louiseau.

— Qui ? la Convention, l'armée, moi !

Louiseau n'insista pas, mais comme on se trouvait seulement à quelques pas du bois dont il venait de parler, il commanda une halte afin de reconnaître les lieux.

— Voici un de nos passages les plus difficiles, dit-il à mi-voix. Hier, je n'aurais pas osé le traverser ; laissez-moi m'assurer s'il ne cache plus personne ; dans ce cas, je sifflerai entre mes dents, et vous suivrez le sentier que je prends.

Ce sentier descendait à travers le fossé assez profond qui entourait le bois et donnait accès sur l'autre lisière ; il était entièrement bordé de grands joncs marins entrelacés dans des boueaux.

Les trois voyageurs obéirent, et Louiseau, se glissant presque en rampant jusqu'au fossé, descendit la pente et gagna la rive opposée. Mais soudain, de chaque côté, deux canons de fusil passèrent à travers les buissons, ajustés sur lui quasi à bout portant. Il ne se déconcerta pas, et se mit à siffloter l'air *Vive Henri IV !*

meuniers enfarinaient les curieux au milieu des éclats de rire.

La ménagerie Bridell présentait une admirable collection de bêtes féroces, de singes, et même un éléphant conduit par son cornac. Enfin, un marchand d'orviétan fermait cette exhibition pittoresque.

Il faudrait nommer encore de nombreux cavaliers en chevaliers bardés de fer, en mousquetaires, en Arabes ou en Mexicains, et don Quichotte avec son inséparable Sancho.

Le soir, la fête s'est terminée par un brillant feu d'artifice et une retraite aux flambeaux. Tous nos compliments aux organisateurs et aux acteurs de cette charmante « attraction ».

On évalue à 8,000 le nombre des visiteurs.

ANGERS. — La musique des pontonniers.

— Ainsi que nous l'avons dit, à la suite d'un petit incident qui s'est passé pendant l'inspection de M. le général d'Elloy, la musique du 2^e régiment de pontonniers vient d'être supprimée.

M. le colonel a ordonné, par voie de rapport, le licenciement complet de la musique. Il n'y aura plus que le nombre de « trompettes » réglementaire.

Service des musiques. — En raison de la suppression de la fanfare du 2^e pontonniers, le service des musiques de la garnison d'Angers, sera réglé ainsi qu'il suit :

La musique du 135^e de ligne jouera au Mail le mardi et au Cercle militaire le vendredi de chaque semaine.

La fanfare du 1^{er} cuirassiers se fera entendre au Mail le jeudi et au Cercle militaire le mercredi.

Il n'y aura désormais qu'une seule retraite par quinzaine ; la musique du 135^e et la fanfare du 1^{er} cuirassiers alterneront pour ce service.

A dater du 9 juin, les concerts du Mail commenceront à 8 h. 1/2 du soir.

VOL D'UNE MONTRE EN OR A ANGERS. ARRESTATION

Il y a quelques jours, le jeune Chalumeau, âgé de 16 ans, arrivait de Saumur à Angers pour voir sa petite sœur, âgée de 8 à 10 ans, qu'un sien cousin, M. Chalumeau, employé à l'abattoir, a recueillie chez lui.

On lui fit très bon accueil chez les époux Chalumeau ; malheureusement, lundi, on s'aperçut dans le ménage que la montre en or du mari avait été volée.

Il accusa aussitôt le cousin visiteur, et, sans tarder, il porta plainte contre lui.

Le jeune Chalumeau arrêté avoua sa faute et déclara qu'il avait brisé la montre et vendu les débris au poids de l'or pour 35 francs.

Ce jeune homme a été conduit avant-hier devant M. le procureur de la République. Il a

Les armes rentrèrent comme par enchantement dans le fourré, et ses compagnons, obéissant à ce signal, l'eurent bientôt rejoint.

— Tu n'as rien vu ? demanda Brutus que ces précautions inquiétaient.

— Non. Tout est calme et désert. Nous allons traverser les sapins, et si nous réussissons, avant une demi-heure nous atteindrons Le Lude.

— Une demi-heure, soupira mélancoliquement La Valeur, c'est joliment long !

— Faites taire cet imbécile, dit le pastoureaux, il serait capable de donner l'éveil, car il nous reste un mauvais passage à traverser.

— Encore ! balbutia le caporal.

— Silence ! lui dit le capitaine à l'oreille s'il nous arrive quelque chose, je te fais sauter le crâne.

Le malheureux se prit la tête à deux mains, comme pour s'assurer qu'elle se trouvait encore sur ses épaules.

Si doucement qu'ils marchassent tous les quatre, les feuilles de sapin desséchées formaient sous leurs pieds une nappe épaisse et glissante, qui produisait un bruissement très distinct. Quoique l'heure s'avancât et que le crépuscule vint peu à peu, l'épaisseur du bois

La Folle de la Grand'Lande

PAR OCTAVE FÉRÉ.

II

LE JEUNE GARS ET LA FOLLE
(Suite)

Brutus, étonné de ce qu'il entendait, se retourna vers Hector qui marchait derrière lui, côte à côte avec La Valeur.

— Tu entends ! tu entends ! s'écria-t-il, et Le Lude n'a pas plus de cinq cents hommes de garnison, et l'on veut...

Il s'arrêta, se mordit les lèvres. Hector s'était vivement avancé, et le tirant à l'écart :

— Tu te laisses emporter, ce garçon peut nous trahir !

— Bast ! tirons-lui d'abord ses secrets, répondit-il avec une expression sauvage que Louiseau, heureusement, ne put saisir, et puis, j'en saurai bien le rendre muet.

Il appuya la main sur le pommeau d'un de ses pistolets. Son intention était claire : tuer le guide pour éviter ses indiscrétions.

Le visage du capitaine se contracta aussi,

est maintenu en état d'arrestation et envoyé à la prison. Les mauvais renseignements sont donnés sur ce précoce voleur, qui, paraît-il, aime la vie facile, le plaisir et la bonne chère, mais déteste le travail.

Paris alimenté à l'eau de la Loire

Les Angevins qui boivent de l'eau de Loire, dit le *Petit Courrier*, se plaignent parfois d'avoir une boisson qui laisse à désirer. Ils ont tort, car, paraît-il, ils boivent la meilleure eau du monde. C'est du moins ce qui ressort d'un article publié par le *Petit Parisien* :

Lorsqu'on parla d'alimenter Paris avec d'autres eaux que celles de la Seine, un ingénieur de Saint-Etienne proposa de régulariser le cours de la Loire par deux puissants barrages à son origine et d'envoyer la moitié de l'eau de ce fleuve, par une canalisation de 360 kilomètres, à Paris. L'eau serait tamisée par la traversée d'épaisses couches de sable dans une vaste cuvette sur le plateau de Fontainebleau, d'où elle serait conduite par un canal converti jusqu'aux réservoirs établis autour de Paris. C'était assez d'eau, et la meilleure eau de France, pour l'approvisionnement d'une capitale aussi grande que Paris.

Il fallait prévoir l'incessante augmentation de la population de Paris, en ce temps-là au-dessous de deux millions, et en attendant on pourrait réduire les frais en fournissant de l'eau aux villes qu'on rencontrerait sur ce long parcours.

La carte à payer était de dimension, trente-cinq annuités de douze millions. Mais, disait l'auteur du projet, Paris, dans la suite du temps, sera entraîné à des dépenses plus considérables pour s'alimenter d'eau salubre dans un rayon de 150 kilomètres; et depuis les collines de Bretagne jusqu'aux Ardennes, il ne trouvera pas une source d'eau vive qui soit comparable à l'eau de la Loire supérieure.

On demanda à la préfecture de la Loire ce qu'était cet ingénieur. Un illuminé, fut-il répondu. Illuminé ou non, il avait raison de soutenir que les riverains de la Loire boivent la meilleure eau du monde.

Cette année, quo toutes les vignes sont gelées, c'est une consolation pour les Saumurois. La meilleure eau du monde !

LES CONCOURS RÉGIONAUX

Si les auteurs de la proposition de loi qui tend à restreindre à trois les concours régionaux agricoles en France; si ceux qui sont partisans de leur suppression définitive, fréquentaient les assises agricoles qui viennent de se tenir à Vannes et à Tours, ils verraient quel cas les agriculteurs font de cette proposition. L'opinion est simple et unanime: il faudrait plutôt revenir au nombre et à l'ancienne division des concours

régionaux agricoles que de penser à en diminuer le nombre ou à les supprimer. Voilà ce que tout le monde dit.

Un concours régional agricole est la meilleure leçon de choses que le gouvernement puisse mettre sous les yeux des agriculteurs. Chacun y trouve à glaner et à apprendre.

Le concours régional de Tours sera l'un des plus beaux et des plus complets de cette année, qui en comptera d'excellents, si l'on en juge par ceux de Vannes et de Mont-le-Marsan qui viennent de finir, et par ceux de Troyes et de Rouen qui vont commencer.

M. l'inspecteur général Menault avait la mission d'organiser le concours régional de Tours. Il a merveilleusement réussi. Et il faut croire que les exposants savaient par avance l'accueil bienveillant et familial qu'ils trouveraient auprès du commissaire général, car ils sont venus à l'envi les uns des autres à la réunion tourangelles.

Que l'on en juge plutôt :

Le nombre des inscriptions au catalogue s'élève à 2,343.

Les instruments agricoles seuls sont compris dans ce nombre pour 1,612 numéros et les espèces bovine, ovine, porcine et les animaux de basse-cour pour 980. A. BOUCHARD.

BOURGUEIL. — Au concours régional de Tours, une médaille d'or, grand module, a été décernée à M^{me} Armand Loiseleur, propriétaire au Grand-Clos, commune de Bourgueil, pour l'étude comparative de diverses méthodes de taille, l'emploi judicieux de fumures chimiques et l'excellent ensemble d'un vignoble de 20 hectares, renommé pour ses vins, et dont la belle tenue générale peut être donnée en exemple dans la région.

Nécrologie. — La mort vient de nous enlever, en la personne du Frère Michel, instituteur congréganiste, l'homme le plus dévoué, le plus charitable de la ville de Bourgueil.

Il n'y a pas une personne au pays qui puisse dire qu'il lui a refusé son concours dans n'importe quelle circonstance; il était charitable, car il a tout donné: son talent, sa robuste santé et jusqu'à son morceau de pain qu'il partageait avec les pauvres.

Le Frère Michel est mort en saint homme, en homme respectable et en emportant les regrets de tous ceux qui ont le cœur droit.

LES VÉLOCIPÉDISTES ANGEVINS

M. Dupuy, le vélocipédiste beaufortais, est arrivé 31^e dans la course de Paris à Clermont, organisée par la maison Michelin. Les diverses constatations faites aux points de contrôle nous permettent de dire que M. Dupuy s'est très bien comporté pendant toute la course qui était de 387 kilomètres. Il l'a effectuée en moins de 23 heures.

les trois étrangers. Louiseau seul, le plus jeune, le plus frêle de la petite caravane, n'en témoignait par sa démarche aucune gêne; habitué à la vie des champs; il se riait de ces misères. Le pauvre La Valeur, qui venait de gagner un affreux rhume durant les épreuves de cette nuit, ne put comprimer entièrement un éclat de toux, au moment où, marchant le dernier, il entra dans l'entaille de la haie.

Brutus se tourna sur lui le poing levé, mais le capitaine le retint, et Louiseau répéta vivement sa recommandation :

— Silence !

Cependant, le front du commissaire se brunissait à chaque pas. Cette entaille profonde, au milieu d'un talus épais comme une fortification, le préoccupait. Il se rapprocha du capitaine, auquel il fit signe de se tenir sur ses gardes: lui-même serrait dans sa main le pommeau d'un pistolet.

Ils étaient tous les quatre dans l'entaille.

— Attendez, dit Louiseau, que je jette un coup d'œil sur le pré.

Dans l'état où il était, enveloppé par la brume, cette précaution pouvait paraître superflue, personne pourtant ne souleva d'objection. Le pastoureau avait jusque-là habilement rem-

CONSEIL DE GUERRE DU 9^e CORPS

Dans sa séance du 4 juin, le conseil de guerre du 9^e corps a prononcé les jugements suivants :

1^o Marie Fatime, cavalier au 25^e dragons, qui avait laissé son régiment en mai 1891 et a été repris par la gendarmerie en mai 1892, a été condamné à trois mois de prison ;

2^o Jacques-Théodore Grolleau, soldat au 90^e, à Châteaurenault, qui avait déserté dix sept jours avant sa libération du service, a été condamné à deux ans de prison.

MORT AU TONKIN

On lit dans le *Journal de la Vienne* :

« Nous avons le regret d'apprendre la mort au Tonkin d'un de nos compatriotes, M. Paul Dhomé, médecin de 2^e classe, aide-major au 9^e régiment d'infanterie de marine.

» M. Paul Dhomé a disparu le 16 mai dans la Rivière noire. La lettre par laquelle le ministre de la marine et des colonies prie M. le maire de Poitiers d'informer la famille, ne porte aucun autre détail.

» M. Dhomé était né à Poitiers. Après avoir fait ses études littéraires au collège Saint-Joseph, il devint élève de notre école de médecine où il remporta des succès. Il entra, à la fin de 1889, à l'école de Rochefort. Reçu docteur à la fin de 1890, il demanda immédiatement à partir pour le Tonkin. Il s'embarqua le 1^{er} janvier 1891.

» Il a suivi presque toutes les colonnes.

» Esprit distingué, travailleur, M. Paul Dhomé avait devant lui une brillante carrière. Il était aimé de tous ses camarades et estimé de ses chefs. Un détail qui fera connaître son caractère: au milieu des multiples occupations de son service, il écrivait tous les huit jours à sa mère qui habite Poitiers et qui a reçu avant-hier encore une lettre par laquelle son fils lui annonçait qu'il partait en expédition. »

UN MARIÉ DE 94 ANS

Mercredi soir, à la mairie d'Amboise, et jeudi matin à l'église, a eu lieu un mariage qui mérite d'être mentionné.

L'épouse n'avait, il est vrai, que 55 ans; mais l'époux était dans sa 94^e année.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 8 juin 1892.

La fermeté des fonds français persiste malgré la faiblesse générale des fonds étrangers qui se représente sur l'ensemble des valeurs de la cote. Le produit de revenus indirectes pour le mois de mai est en augmentation très notable, ce qui est l'indice d'une prospérité qui contraste avec l'état précaire des finances de certains autres Etats voisins. Le 3 0/0 progresse à 98.85; le nouveau à 99.15; le 4 1/2 est à 105.30.

La Rente Italienne est légèrement influencée à 94.50 par la faiblesse des autres fonds

qui sa tâche.

— Dépêche! commanda le commissaire.

— Oh! c'est déjà fait! répondit-il, et d'un bond il disparut.

— J'ai peur! tremblotta La Valeur.

— Je t'assomme! dit Brutus.

Mais soudain retentit dans le pré un hurrah perçant :

— Vive le roi !

Et voilà qu'aux deux issues de la tranchée apparurent des canons de fusil, et que, des touffes de genêts qui la couronnaient, tombèrent sur les épaules des voyageurs de vigoureux gaillards, qui les saisirent de manière à leur rendre tout mouvement impossible.

— Trahison! répétèrent à la fois le commissaire et Hector.

Un cri prolongé leur répondit, répercuté par un chœur nombreux.

— Vive le roi!... vive le roi!...

Sous la brume de la prairie, ils aperçurent des formes humaines allant et venant dans toutes les directions; ils s'étaient laissé amener dans une embuscade.

Mais vainement cherchaient-ils autour d'eux, Louiseau était devenu invisible.

(A suivre.)

étrangers. Demain la discussion des douzièmes provisoires demandés par le gouvernement doit commencer, on croit qu'ils seront votés. L'Extérieure faiblit à 65 1/2. Le 3 0/0 Portugais descend à 24 1/2 sur l'annonce de la réduction du coupon à 1 0/0 payable en or aux guichets des agences du gouvernement à l'étranger. Cette réduction est provisoire jusqu'à l'arrangement définitif qui règlera le service de la dette Extérieure. Le Rouble est offert à 264. Le nouveau Russe à 77.50 et l'Orient à 69.70.

L'action de la Banque de France fléchit à 4,090. On craint que la discussion du privilège ne puisse venir avant la session d'automne. Le Crédit Foncier n'a pu conserver son avance des jours précédents, il reste à 1,112. La Banque de Paris est légèrement influencée par la faiblesse des fonds étrangers. Le Crédit Lyonnais est bien tenu à 784. La Société Générale conserve son cours de 465.50. L'action Immeubles est demandée au comptant à 490.

L'action du Comptoir des Fonds Nationaux a un marché très actif à 667.50. Le coupon de 25 fr. détaché en mai sera prochainement regagné.

Les Chemins Economiques progressent à 408.50.

Le poète H... a plus de talent que de fortune, et sa tenue est hélas négligée.

— Pauvre garçon! disait, hier, un de ses amis; il a l'étoffe d'un bon écrivain...

— C'est vrai, mais il lui manque, hélas! l'étoffe... d'un bon vêtement!

CONSEILS ET RECETTES

LES COSSES DE POIS

Pour donner du goût et de la couleur au bouillon du pot-au-feu, on emploie des pastilles de plusieurs sortes: elles ont généralement pour base l'oignon brûlé et donnent un plus ou moins bon résultat suivant le soin apporté à leur fabrication. Bien des personnes emploient, surtout à la campagne, les cosses de pois séchées; elles donnent un excellent goût à la soupe et ont l'avantage de ne rien coûter du tout, qu'un peu de soin.

Tant que dure la saison des pois, on range les cosses vides sur des clayons que l'on met au four aussitôt le pain retiré.

Le lendemain, on met en sac les cosses qui, bien desséchées, ont pris une belle couleur brune; rangées dans un lieu sec, elles peuvent être gardées plusieurs années.

Les personnes qui n'ont pas de four à leur disposition peuvent sécher les cosses dans un four de cuisinière; un peu d'habitude leur montrera le degré de chaleur nécessaire.

Vous voyez que ce n'est pas difficile, essayez, vous y trouverez une petite économie et, par le temps qui court, il n'en faut négliger aucune.



LE GRESHAM fondé à Londres en 1848
Société d'Assurances sur la Vie, établie à Paris en 1854
Risques Guerre, Voyages, Duel, Suicide garantis.
RENTES VIAGÈRES payables sans frais
Sommes payées 30 Juin 91: 234 Millions 800.000.
Assurances proposées 30 Juin 91: Un Billion 666.812.666.
Prospectus et renseignements gratuits et franco
à Paris, dans les bureaux de la C^o, 30, r. de Provence

M. SOREL, 18, place Saint-Pierre, à Saumur.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

P. ANDRIEU

ARTICLES DIMINUÉS

Sucre.
Café.
Bougie.
Chocolat
Conserves.
Sirops.
Vin rouge.
Vin blanc.
Rhum.

Expédition franco à domicile par commande de 50 fr., Sucre excepté.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

